

On peut constater que Champlitte-la-Ville s'est installé entre deux résurgences : l'une permanente, de débit assez constant, en forme de grande jatte ("jale", en ancien français), nommée "Jaleux", l'autre intermittente, et parfois redoutable, au nom évocateur de "Rompont", et qui a dû beaucoup intriguer nos ancêtres. Il est d'ailleurs probable que des galeries souterraines dans notre sous-sol calcaire faissent communiquer ces deux exutoires. Des plongeurs-spéléologues ayant réussi à franchir récemment le goulet étroit qui se trouve à la base de Jaleux (à - 30m), cheminent désormais sous terre, sur 800 m de long en direction du nord, le long de failles plus ou moins élargies par l'érosion des eaux souterraines.

**La campagne toute proche.**- Située à notre porte, chaque zone du territoire porte un nom, souvent évocateur, que les plus anciens d'entre nous savent situer et qu'il est important de transmettre aux générations futures : les Buis, Champs Mirlin, les Chatelots, la Madeleine, la Sanguine, les Chailles, les Lochères, Peupin, les Lavières, le Buisson rond, la Coupotte, le Rhône, le Faubourg de Langres, les Quayes, les Rougey, le Paquis, la Corvée du Paron, Revers sur l'eau, Nambon...

Les nombreux fossiles (coquillages, oursins, "barouilleux" ...), que l'on trouve en abondance, ont dû, eux aussi, passablement intriguer nos ancêtres qui n'avaient aucun moyen de savoir que la mer occupait notre territoire il y a quelques 160 millions d'années.

**Une épithète qui rappelle son histoire.**- Le nom du village, homonyme de celui du bourg proche plus important, dont il est différencié par l'épithète "la-Ville", indique qu'il est le lieu d'installation et de vie d'un peuplement plus ancien que celui du bourg, qu'il est le lieu d'une "villa", installée là dès l'époque gallo-romaine, proche de l'eau. C'est seulement nettement plus tard, vers le IXe ou le Xe siècle que Champlitte s'est développé autour d'un château féodal, sur un site plus facile à défendre. Ce processus de dédoublement d'un lieu est courant tant en Haute-Saône (Gray-la-Ville, Granges-la-Ville, Fouvent-la-Ville devenu Fouvent-Le-Bas...) que dans d'autres régions de France.

**Les vestiges d'une forte implantation religieuse.**- La plupart des "villa" devinrent le centre de vastes paroisses et le lieu choisi pour l'implantation d'un prieuré. L'église du lieu, sous le vocable de Saint-Christophe (le saint passeur des eaux dangereuses, au sens propre comme au figuré), fut construite au début du XIe s. De cette époque subsiste, entre autres, la remarquable cuve baptismale sculptée de nombreux sujets symboliques. Il est étonnant de constater que l'église (fondée au XIe s.) et le prieuré bénédictin attenant (fondé au XIIe s.) existent encore, certes transformés, malgré tous les méfaits du temps, des guerres et des hommes. Le village, et Champlitte, peuvent se réjouir d'avoir conservé de tels bijoux ; l'église est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ; des visiteurs de toutes provenances y viennent et y reviennent.

**Des bénévoles qui œuvrent depuis 1982.**- En plus des habituelles associations de chasse et foncière, l'association "Les amis de Champlitte-la-Ville", fondée en 1982, maintient un lien entre les habitants et réalise un travail de fond, d'entretien, de promotion, de restauration du patrimoine local, notamment de l'église et de ses éléments mobiliers ; c'est ainsi qu'ont pu être réalisés, l'achat d'une cloche en 1992 et la réfection des bancs en 2006, grâce à l'aide de généreux donateurs.

A présent, l'association souhaite voir aboutir un projet ambitieux de restauration du vitrail du chœur, brisé en 1808, qui implique celle du retable se trouvant actuellement devant, et en mauvais état. Ce projet a l'approbation des autorités compétentes. Comme pour la cloche et les bancs, si vous souhaitez l'aider financièrement à réaliser ce beau projet, étant association d'intérêt général, elle pourra recueillir vos dons et vous délivrer un reçu fiscal vous permettant de déduire de votre imposition sur le revenu jusqu'à 66% de la somme que vous lui aurez versée dans ce but. Les membres de l'équipe sont à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions que vous souhaiteriez obtenir sur ce projet.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cet article sur une des communes associées à Champlitte (la plus petite), mon suppléant René Masson et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année 2009.

Pierre Kornprobst  
maire délégué de Champlitte-la-Ville,  
président de l'association "Les amis de Champlitte-la-Ville"  
Tél : 03 84 67 66 26 - Courriel : pierre.kornprobst@orange.fr



Les habitants de Champlitte-la-Ville le 1er janvier 2000